

Concours d'été 2nd TMA

Le support : **Des palettes**

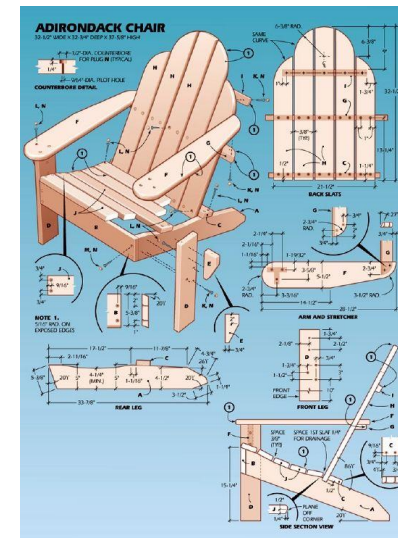
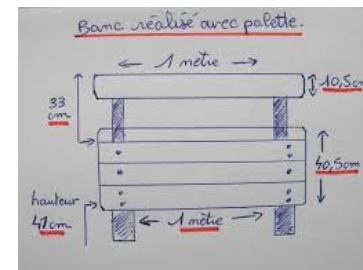


Les palettes peuvent être récupérées auprès des magasins « *super U, Carrefour ...* »

Elles ont des largeurs et longueurs de lames différentes suivant les modèles.

L'état de surface est souvent brut et nécessite un ponçage.

Le matériel : **Outils & quincaillerie**



Objectif : **Réaliser un mobilier**



Un ouvrage fabriqué avec des palettes ne requiert que peu d'outils. Donc à la portée de tous !

Il est important de réaliser des plans ou des croquis à main levée avant de commencer la fabrication (*nécessité de cotes*).

Attention au confort de certain mobilier, ex. : *la hauteur d'assise doit être située suivant les normes NF (rechercher sur internet)*

Le choix du mobilier :

Il se fait selon vos envies et vos besoins.

Vous pouvez réaliser un mobilier d'intérieur ou d'extérieur, inspirez vous des recherches que vous faites sur internet.

Les critères du concours d'été

Votre projet est à réaliser durant l'été (juillet et août).

Il doit répondre à certains critères cités ci-dessous.

On vous demande dans la mesure du possible, de rapporter votre ouvrage à la rentrée, de nous le présenter en expliquant les difficultés que vous avez pu rencontrer.

Si l'ouvrage ne peut pas être transporté, alors on vous demande de prendre des photos (perspective, face, dessus, coté...).

La solidité

La finition



L'esthétique

Le confort

A vos outils !